

PAR POSTE CERTIFIÉE

Le 5 avril 2016



Objet: Demande d'accès – liste des mutuelles et des coopératives de services financiers
N/Réf : GDC05-06-01-2353



Nous désirons donner suite à votre demande reçue au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 mars 2016 concernant l'objet mentionné en titre. Votre requête visait à obtenir la liste des mutuelles et des coopératives de services financiers, en date du 31 décembre 2015 ou à la date la plus récente possible. Vous précisez dans votre demande que vous désirez obtenir les informations suivantes à l'égard des mutuelles :

- La classe du titulaire
- Type de charte
- Siège
- Adresse complète
- Assurance de personne/dommage
- Date du début des affaires
- Informations financières (actif-passif)
- Nombre d'employés

Pour les coopératives de services financiers, vous indiquez dans votre demande vouloir obtenir les informations suivantes :

- Adresse complète
- Date du début des affaires
- Informations financières (actif-passif)
- Nombre d'employés

Les mutuelles titulaires d'un permis au Québec en date du 31 décembre 2015

Vous trouverez ci-joint la liste des sociétés mutuelles d'assurance, des compagnies mutuelles d'assurance et des sociétés de secours mutuels qui sont titulaires d'un permis au Québec émis en vertu de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32. Tel que demandé, cette liste est à jour en date du 31 décembre 2015.

Les informations que vous recherchez à l'égard de chacune de ces sociétés ou compagnies, à l'exception du nombre d'employés, se retrouvent dans le Registre des assureurs qui est accessible sur le site internet de l'Autorité : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-assureur-conso.html>. Vous trouverez ci-joint une copie des informations qui se retrouvent dans ce registre pour chacune de ces sociétés ou compagnies. Le sommaire de l'État annuel que ces sociétés ou compagnies doivent déposer auprès de l'Autorité en vertu de la *Loi sur les assurances* est à jour en date du 31 décembre 2014 et celui en date du 31 décembre 2015 devrait être disponible prochainement. Soulignons que l'Autorité ne détient aucun document lui permettant de connaître le nombre d'employés de ces sociétés ou compagnies mutuelles.

Les coopératives de services financiers

L'Autorité publie sur son site internet, dans le registre des institutions de dépôt, la liste des coopératives de services financiers autorisées à exercer leurs activités au Québec, avec des informations sommaires sur chacune de ces coopératives : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/liste-cooperatives-services-financiers-conso.html>. Vous trouverez ci-joint une copie de cette liste qui est à jour en date du 4 avril 2016.

Les informations que vous désirez obtenir à l'égard des coopératives de services financiers se retrouvent dans le registre des institutions de dépôt de même que dans le rapport annuel que ces coopératives doivent déposer auprès de l'Autorité en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*. Ces rapports annuels sont accessibles sur le site www.sedar.com.

Si vous désirez des informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec Me Jean Villeneuve du Secrétariat général au 514-395-0337, poste 2526.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

Me Benoit Longtin
Secrétaire adjoint
Autorité des marchés financiers